



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
5 FEVRIER 2019**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie.

Présents : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Isabelle DALADIER, Bernard NEGRON, Patricia LISPAL, René MARTIN, Daniel MAYER, Marie Ange SANJULLIAN, Gilles GASQ, Karine CHIROL, Julien CHALAYE

Absente : Marie Christine ANDRIEU

Procurations : Damien ROZIER et Cyril BRUSCOLINI qui donnent respectivement procuration à Gérard SANJULLIAN et Julien CHALAYE

Secrétaire de séance Gilles GASQ

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 18 Décembre 2018.

1 DESIGNATION D'UN AVOCAT POUR DEFENDRE LES INTERETS DE LA COMMUNE

Le Conseil à l'unanimité, désigne Maître GRAS, confrère de Maître GONTARD en charge du recours contre le permis de construire Mistral Habitat.

2 DEBAT NATIONAL : soutien à la résolution du 101 ième Congrès de l'AMF

Le Conseil, à l'unanimité, décide de soutenir la résolution de l'AMF dans l'intégralité des points de négociation avec le Gouvernement

3 RAO : Motion sur les modalités de financement du dispositif départemental en faveur de l'alimentation en eau potable mises en place par le Département

Le Conseil, à l'unanimité, décide de soutenir la Motion concernant les modalités de financement du dispositif départemental en faveur de l'alimentation en eau potable mises en place par le Département.

4 RAPPORT Annuel 2018 du Service Commun des Autorisations du Droit des Sols (ADS)

Le Conseil, à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel 2018 de la CCAOP, du service commun des autorisations du droit des sols et approuve ce dernier.

Consultable en Mairie.

Questions Diverses

Karine CHIROL demande si le lotissement « Le Jardin des Cigales » est et restera privé, car il y a un problème d'éclairage. Le Maire répond que le lotissement restera privé pour cause de non-conformité au niveau des accès, indique que l'entreprise sera contactée pour vérifier le fonctionnement de l'éclairage et précise que la commune prend en charge les frais de fonctionnement et d'électricité.

René MARTIN indique que le 1^{er} lampadaire Chemin du Plan de Dieu ne fonctionne plus. Le Maire répond qu'une vérification sera faite et précise que toutes les ampoules seront changées par des Leds, plus économiques.

Marie Ange SANJULLIAN demande s'il est possible de prévoir au Budget 2019 l'élagage des platanes. Bernard NEGRON précise que l'entreprise a été contactée, que le devis est signé et que la taille est programmée pour le mois de Mars. Le Maire précise qu'il y aura un arrêté de circulation avec une déviation qui sera mise en place.

Marie Ange SANJULLIAN indique un problème de container et de sacs jaunes sur la Route de Camaret. En effet, il y avait 2 containers auparavant et par vent fort, les sacs jaunes sont éventrés sur la route. Le Maire répond que l'information sera transmise à la CCAOP et indique que le même problème est soulevé à la Salle des Fêtes.

Daniel MAYER indique qu'à St Pierre, Route de Cairanne, certains administrés n'ont plus de téléphone. Le Maire répond que les personnes sont venues en Mairie pour faire le signalement et que le service administratif de la Mairie a fait le nécessaire auprès des opérateurs.

Daniel MAYER fait part du mauvais fonctionnement de la Poste. En effet, lors de l'absence de l'agent titulaire, il y a toujours de gros problèmes de distribution du courrier.

Daniel MAYER déplore le manque de participation pour l'opération « Voisins Vigilants » et demande une aide pour mener à bien ce projet. Karine CHIROL se propose de l'aider dans la démarche.

Bernard NEGRON indique que le 26 Juillet 2019, le Tour de France passe à Travaillan et au vu de l'importance de cet événement il sollicite les Vignerons afin de participer à cette manifestation. Gilles GASQ répond qu'une réunion est prévue prochainement sur ce sujet.

Bernard NEGRON indique que des réunions « Grand Débat » ont été organisées par 6 communes. Le Maire précise que les Mairies peuvent proposer une aide (mise à disposition d'une salle, ...) mais que ce ne sont pas elles qui portent l'organisation de ces débats.

Jean Pierre DELFORGE rappelle qu'il est encore temps de se faire recenser. La date limite est fixée au 16 février 2019. Des courriers de relance ont été déposés. Il précise l'importance de cette campagne.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 45.
Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 6 Février 2019, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance
Gilles GASQ

Travaillan le 6 Février 2019
Gérard SANJULLIAN, Maire

